

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 8 janvier 2021, à 14h30, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 31 décembre 2020 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

**Présents :** M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, M. Patrice VERNHETTES, Conseiller départemental.

**Excusés :** Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. Frédéric BEAUCHEF, Vice-Président, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Conseillère départementale, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental.

**Absents :** Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

**Procurations :** Mme Nelly HEUZÉ donne pouvoir à Mme Mélina ELSHOUD, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. François BOUSSARD.

**Invités :** M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Insertion et Logement, Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

Mme Nathalie Goisedieu, Directrice de cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

---

## **Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale**

- 1 **Renouvellement de la convention avec l'association " le grain de blé "gérant un lieu de vie et d'accueil pour adultes handicapés**

Il est proposé à la Commission permanente le renouvellement de la convention avec l'association " Le Grain de Blé" gérant un lieu de vie et d'accueil pour adultes handicapés.

**Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour**

- 2 **Aide à la première installation des médecins, chirurgiens-dentistes et masseurs-kinésithérapeutes**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer l'aide départementale à la première installation en faveur des quatre professionnels de santé demandeurs.

**Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour**

- 3 **Admissions en non-valeur (ANV) Solidarité départementale**

Il est proposé à la Commission permanente d'accepter les inscriptions en non-valeurs hors successions présentées dans la synthèse jointe en annexe pour un montant global de 15 286,74 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour**

---

## **Commission Insertion et Logement**

- 4 **Logement - effacement de dettes au titre du fonds de solidarité pour le logement**

Il est proposé à la Commission permanente de constater l'effacement des créances des prêts dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement de la somme de 2581,57 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour**

---

## **Commission Réussite éducative et Citoyenneté**

- 5 **Avenant à la convention 2018 Loi Falloux Collège Frère André de Saint-Calais**

Il est proposé à la Commission permanente de bien vouloir habilitier le Président à signer un avenant à la convention 2018 dans le cadre de la Loi Falloux concernant le collège Frère André de St Calais.

**Accord de la Commission Permanente, avec 10 votes pour et 4 abstentions.**

- 6 **Fonds Départemental des Services d'Hébergement**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges d'enseignement public qui en ont fait la demande une subvention de 6 638,77 € pour faire face à des dépenses de fonctionnement

**Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour**

- 7 **Equipement matériel et mobilier dans les collèges publics**  
Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges qui en ont fait la demande une subvention de 17 763,46 € pour l'équipement de matériel et mobilier selon la liste annexée.

**Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour**

---

## **Commission Infrastructures routières**

- 8 **Convention voirie départementale**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec la Communauté Urbaine d'Alençon relative à l'aménagement du carrefour des RD 338/55/55P sur la commune d'Arçonnay, une convention avec le CD61 relative à la réalisation de travaux de réparation de l'ouvrage sur la Sarthe.

**Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour**

- 9 **Assainissement des plates-formes routières programme préalable 2021**  
Il est proposé à la Commission permanente d'arrêter le programme préalable d'assainissement des plates-formes routières pour un montant de 1 163 110 € et d'habiliter le Président à signer les actes correspondants.

**Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour**

- 10 **Cession d'une parcelle départementale à la commune de Pontvallain**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession d'une parcelle départementale cadastrée section C n° 529 à Pontvallain à ladite commune pour le prix de 1,00 € symbolique et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

**Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour**

- 11 **Cession de terrains sur la commune de La Bazoge**  
Il est proposé à la Commission permanente de prononcer le déclassement du domaine public départemental des futures parcelles le long de la RD 338 à LA BAZOGE et d'autoriser la cession des 4 nouvelles parcelles issues du domaine public à 4 particuliers, pour un prix de 0,50 € du m<sup>2</sup> :  
- soit 1 452 m<sup>2</sup> pour environ 726 €, soit 1 953 m<sup>2</sup> pour environ 976,50 €, soit 894 m<sup>2</sup> pour environ 447 € et soit 550 m<sup>2</sup> pour environ 275 € et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer les actes administratifs à intervenir et tous documents y afférents.

**Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour**

12 **Déclassement d'un tronçon de la RD 91 bis et classement dans la voirie communale d'Yvré l'Evêque**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le déclassement et classement d'un tronçon de la RD 91 bis à Yvré l'Evêque et d'habiliter le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

**Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour**

13 **Convention entre Sartel THD et le Département de la Sarthe sur la commune d'Avoise**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la Société SARTEL THD à occuper la parcelle section B n° 444 à Avoise pour l'implantation d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO) d'une superficie d'environ 15 m<sup>2</sup> et d'habiliter le Président à signer la convention et tous documents afférents à ce dossier.

**Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour**

---

**Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable**

14 **Soutien des territoires - Fond départemental de relance**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les conventions du plan de relance avec les communes dont le dossier est finalisé.

**Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour.**

**M. Yves CALIPPE, Conseiller communautaire de Le Mans Métropole, ne prend part ni au débat ni au vote.**

15 **Fonds social d'urgence et soutien aux associations d'aide alimentaire**

Il est proposé à la Commission permanente de bien vouloir approuver la liste des bénéficiaires du Fonds social d'urgence et de subventionner les associations d'aide alimentaire pour des achats de produits locaux alimentaires, à hauteur de 10 000 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour**

16 **Dotations cantonales associatives**

Il est proposé à la Commission permanente de valider l'attribution des dotations cantonales du canton de Le Mans 7 pour un montant total de 19 115,00 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour**

17 **Transition énergétique**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions pour la réalisation d'audits énergétiques sur des bâtiments publics pour un montant total de 7 477,50 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour**

18 **Environnement**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'habiliter le Président à signer la convention jointe en annexe avec Energie Partagée Association pour la diffusion du documentaire « Après Demain » dans le cadre des animations du dispositif « Défi Eco-Marmiton »,
- de désigner M. François Boussard pour siéger et représenter le Département au Comité Régional de l'Alimentation.

**Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour**

19 **Politique de l'eau**

Il est proposé à la Commission permanente de proroger, au titre de l'assainissement des communes rurales, la décision du 15 mars 2019 pour le SIAEPA de la région de Connerré conformément au tableau joint en annexe 1.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

20 **Changement de nom de la commune de Roëzé-sur-Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable à l'orthographe du nom de la commune de "Roëzé-sur Sarthe" avec un tréma sur le premier "e".

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

---

**Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme,  
Enseignement supérieur**

21 **Tourisme**

Il est proposé à la Commission permanente de valider l'avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire avec la SNCF relative à la création d'une première voie verte entre Montval-sur-Loir et Bessé-sur-Braye avec liaison vers Saint-Calais.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

22 **Patrimoine**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :

- 20 000 € à Malicorne Espace Faïence/Communauté de communes du Val de Sarthe,
- 400 000 € à Sarthe Culture.

**Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour.**

**Mme Véronique RIVRON, Présidente de Sarthe Culture, Mme Marie-Thérèse LEROUX et MM. Dominique LE MÈNER, Gérard GALPIN, Fabien LORNE, membres du Conseil d'administration de Sarthe Culture, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

23 **Aides aux sports**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat pour le jalonnement des itinéraires permanents de Trail.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

---

**Commission Finances, Ressources et Administration générale**

24 **Acquisition de locaux 46 avenue François Mitterrand (Le Mans)**

Il est demandé à la Commission Permanente d'autoriser l'acquisition à ECOFAC du bien immobilier situé au 1er étage de la résidence Emeraude sis 46 avenue François Mitterrand au Mans constitué de 982 m<sup>2</sup> de bureaux et 12 places dans le parking place des comtes du Maine pour un montant total de 1 132 000 € net vendeur.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

25 **Cession des locaux rue Edgard Brandt (Le Mans)**

Il est proposé à la Commission Permanente d'autoriser la vente du bâtiment sis au Mans, 29-31 rue Edgard Brandt et des 28 places de stationnement aérien, cadastrés section DW 324, 327, 344, 345 et 346 au profit de la société ECOFAC, au prix de 412.000 € net vendeur.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

26 **Acquisition de bureaux au 160 avenue Léon Bollée au Mans**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition de 2 plateaux de bureaux dans l'immeuble situé au rez-de-chaussée du 160 avenue Bollée au Mans pour un montant de 140 000,00 € net vendeur, auprès de la SCI du Morne Brabant et d'habiliter le Président à signer l'acte notarié à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

27 **Admission en non-valeur Aide Sociale à l'Enfance**

Il est proposé à la Commission permanente de constater l'admission en non-valeur de l'aide sociale à l'enfance pour un montant total de 2 641,16 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



**Dominique LE MENER**

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.